

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE



conservatoire
DU CHOLETAIS

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS
Musique - Danse - Théâtre
Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

DANSE

Informations pratiques

CHOlet[®]
agglomération

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire du Choletais.

L'ensemble du personnel administratif, pédagogique et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Le Conservatoire du Choletais est un service de Cholet Agglomération intégré au réseau national des établissements classés par l'État (Ministère de la Culture) ; il est par ailleurs membre du collectif des 8 établissements classés de la région des Pays de la Loire (Arençón, Angers, La Roche s/ Yon, Laval, Le Mans, Nantes et St Nazaire), engagés dans un travail commun visant à l'organisation de la filière d'orientation professionnelle des étudiants.

La qualité de ses équipements ainsi que la valeur de son projet pédagogique ont permis à l'établissement en janvier 2012 de voir renouvelé son classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

La découverte d'un établissement d'enseignement artistique est souvent accompagnée d'un certain nombre de questions, tant sur le plan de l'organisation des cours que de la spécificité du fonctionnement global.

Ce document synthétise les rendez-vous à ne pas manquer pour effectuer une rentrée dans de bonnes conditions, ainsi que des informations importantes liées au fonctionnement de l'établissement.

Toute l'équipe qui anime l'établissement se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une très bonne année parmi nous, riche en rencontres, expériences, apprentissages, et émotions artistiques.

L'équipe de Direction

SOMMAIRE

[Informations pratiques](#)

[Calendrier des dates à retenir](#)

[La vie au Conservatoire](#)

- [Scolarité](#)
 - ◆ Secrétariat scolarité
 - ◆ Suivi de scolarité - logiciel iMuse
 - ◆ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)
 - ◆ Classes à Horaires Aménagés
- [Quotidien](#)
 - ◆ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)
 - ◆ Carte d'élève
 - ◆ Bibliothèque
 - ◆ Casiers
 - ◆ Studios
 - ◆ Comptabilité

[Spécificités de la Danse](#)

[L'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire](#)

[Annexe : Tenues imposées](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées :

- Conservatoire du Choletais - Musique, Danse, Théâtre
Espace Saint Louis - 5 rue Tournierit - 49300 Cholet
- Accueil téléphonique : 02 44 09 26 00
- Email : conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi	8 h 30 - 21 h
Mardi	8 h - 21 h
Mercredi	8 h - 21 h
Jeudi	8 h - 21 h
Vendredi	8 h - 22 h 30
Samedi	8 h 30 - 18 h

CALENDRIER DES DATES À RETENIR / 2024 - 2025

Date	Heure	Événement	Complément d'information
Mercredi 11/09	18 h	Réunion d'information à l'attention de tous les élèves du département Danse.	Salle Bernstein
Samedi 14/09	10 h 30	Réunion d'information pour les nouveaux élèves (présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet par l'équipe de Direction)	Salle Bernstein
Semaine du 16 au 21 septembre		Rentrée pour tous les élèves	
		Début des séances d'essai	Pour tous les éveils
Samedi 28/09	8 h 30 - 12 h 30	Inscriptions élèves d'éveil (Éveil artistique, Éveil musique, Parcours Premiers Pas, Éveil Théâtre)	

Vacances scolaires :

NB : le début des vacances a lieu après les cours de la date indiquée, la reprise a lieu le matin des jours indiqués. Le Conservatoire reste cependant ouvert (horaires communiqués par voie d'affichage).

Toussaint : samedi 19 octobre → lundi 4 novembre 2024

Noël : samedi 21 décembre → lundi 6 janvier 2025

Hiver : samedi 8 février → lundi 24 février 2025

Printemps : samedi 5 avril → mardi 22 avril 2025

Le Conservatoire sera fermé :

- Lundi 11 novembre (Armistice)
- Lundi 21 avril (Pâques)
- Jeudi 1er mai (Fête du travail)
- Jeudi 8 mai (Armistice)
- Du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin (pont de l'Ascension)
- Lundi 9 juin (Pentecôte)

Samedi 28 juin 2025 : fin des cours

[Sommaire](#)

LA VIE AU CONSERVATOIRE

I. SCOLARITE

➤ Secrétariat scolarité :

Tél : 02 44 09 26 79

Email : scolarite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 17 h 30
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

➤ Logiciel iMuse

L'équipe administrative et enseignante dispose d'un logiciel permettant un suivi précis de la scolarité des élèves. C'est aussi un moyen de communication avec les familles, qui disposent d'un accès extranet (consultation de l'emploi du temps et des évaluations, réinscription en ligne, etc)

Les identifiants sont communiqués par mail à l'inscription et rappelés lors de la réinscription.

Cliquez [ICI](#) pour accéder directement à la plateforme.

➤ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études chorégraphiques)

A tout moment de l'année, des rencontres avec les enseignants peuvent avoir lieu, sur simple demande de votre part ou de celle des enseignants, afin de tirer un bilan d'un évènement ou d'une période, ou de fixer des objectifs.

Il en est de même pour rencontrer le Conseiller aux études, qui aura un regard complet sur l'ensemble du parcours de l'élève, et qui pourra proposer de nombreuses solutions, adaptations ou perspectives lors de cet échange.

➤ Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

Les **collèges** République (public) et Notre-Dame du Bretonnais (privé) de Cholet associés au Conservatoire du Choletais proposent des Classes à Horaires Aménagés Danse.

Un aménagement concerté de l'emploi du temps permet aux élèves de ces établissements de recevoir un enseignement artistique sur le temps scolaire, dispensé au Conservatoire.

S'engager dans ce dispositif nécessite un accompagnement et des informations importantes, n'hésitez pas à anticiper.

[Sommaire](#)

II. QUOTIDIEN

➤ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)

Le parking des usagers, accessible par l'avenue des Cordeliers, est en zone bleue, ce qui nécessite d'apposer un disque de stationnement limité.

Deux espaces de rangement des vélos sont disponibles (un près du parking usagers, et l'autre devant l'entrée du Conservatoire).

Les trottinettes doivent être rangées dans ces garages à vélos, et en aucun cas être stockées dans les sas d'entrée du Conservatoire ou le hall, pour des raisons évidentes de sécurité.

➤ Carte d'élève

Chaque élève reçoit en début d'année sa carte de scolarité (distribution par les enseignants) attestant qu'il suit les cours au Conservatoire du Choletais. Cette carte est personnelle. Elle pourra lui être demandée à tout moment par le personnel chargé de la gestion ou de la surveillance de l'établissement.

La carte d'élève donne droit à une réduction sur certains spectacles et concerts donnés dans l'Agglomération du Choletais et aux tarifs très réduits pour les spectacles Les Arts de Scène organisés par le Conservatoire.

Cette carte permet aussi de réserver un studio de travail ou un casier (voir ci-dessous).

➤ Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	13 h 30 - 18 h
Mardi	13 h 30 - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi	9 h - 12 h

La bibliothèque s'adresse à tout public : chacun peut venir consulter ou emprunter des partitions, CD, documents ou livres jeunesse, écouter de la musique et demander conseil.

Prêt : le prêt se fait avec une carte-lecteur. Si vous êtes détenteur d'une carte du réseau des bibliothèques du Choletais, cette carte vous permet d'emprunter également à la Bibliothèque du Conservatoire. Pour les élèves n'ayant pas de carte du réseau, la bibliothèque du Conservatoire en délivre sur demande.

La bibliothèque gère également le parc instrumental en location (voir informations détaillées à suivre).

➤ Casiers

Il arrive que les parents souhaitent déposer les instruments de leur(s) enfant(s) au Conservatoire. Cette possibilité leur est offerte dans le hall d'accueil où des casiers de consigne sont installés. Le personnel d'accueil est chargé de la gestion de ce service.

➤ Studios de travail

L'accès aux studios de danse par les élèves est soumis à une réglementation spécifique, qui permet de garantir la sécurité de ceux-ci.

Différents cas de figure peuvent se présenter :

- Si un enseignant du département danse est à proximité, il est possible d'accéder, selon la disponibilité des studios.
- Si aucun enseignant du département danse n'est présent à proximité :
 - élève à l'âge du primaire : pas d'accès possible
 - collège : accès uniquement en groupe
 - Lycée : accès individuel ou en groupe (un élève seul devra se présenter à l'accueil tous les 3/4h)

➤ Comptabilité

Horaires d'ouverture de la comptabilité :

Lundi	–
Mardi	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	13 h 30 - 17 h 30

SPÉCIFICITÉS DE LA DANSE

- **Certificat médical**

Un certificat médical type est remis à la famille de l'élève. Ce formulaire se compose de deux parties : la première sera en totalité complétée et signée par le médecin traitant. La seconde sera en totalité complétée et signée par les parents.

Cette pièce sera obligatoirement retournée avant le premier cours de l'élève (article 6 du titre II de la loi du 10 juillet 89 relative à l'enseignement de la danse).

Pour les élèves du 3^{ème} cycle et du Cycle Spécialisé, un certificat de capacité - test de l'effort, électrocardiogramme, masse osseuse, croissance - établi par un médecin spécialisé peut être exigé à tout moment de l'année. L'élève peut être suspendu jusqu'à fourniture du document.

Pour tout arrêt médical de la pratique de plus de 21 jours, l'élève devra fournir un certificat de consolidation autorisant la reprise de l'activité.

- **Tenues imposées**

Le tableau descriptif des tenues imposées permet aux parents de connaître les besoins des enfants. Ils sont tenus de se procurer le matériel au plus vite dès la rentrée et de le renouveler en cours d'année en fonction des besoins.

Tout nouvel article doit être présenté au professeur avant d'être porté ou utilisé par l'élève ; le professeur vérifiant alors que l'article correspond bien au besoin de l'élève. Dans le cas contraire, les parents prennent en charge l'échange de l'article concerné.

Cf Annexe

Rappels: Les lainages (collants, cache-cœur) servent à s'échauffer et doivent être retirés en cours. Les guêtres, jambières, shorts sur tunique, jupettes et autres accessoires sont interdits.

Les élèves doivent être coiffés (chignon ou bandeau pour cheveux courts), sans bijoux.

Les élèves non coiffés ou ne portant pas la tenue imposée ne seront pas admis en cours.

- **Vestiaires**

L'usage des vestiaires et des casiers est obligatoire. Leur accès est strictement réservé aux élèves et aux professeurs de danse.

L'affectation des vestiaires par classe est affichée en début d'année, en fonction du planning hebdomadaire. Cette affectation peut varier en cours d'année. Les élèves sont priés de respecter cette répartition à chaque cours.

Les professeurs se chargent d'apprendre aux élèves à utiliser les casiers mis à leur disposition : les enfants doivent se munir d'une pièce de 2 Euros, pièce qui leur est restituée automatiquement après usage.

S'ils le désirent, les parents peuvent attendre leur enfant dans l'espace accueil du département danse situé immédiatement avant les studios. Leur circulation dans les autres zones du département danse, notamment dans la zone des casiers n'est pas autorisée.

- **Hygiène**

La circulation en chaussures est interdite dans les vestiaires et dans les studios de danse. Utiliser les casiers à chaussures installés à l'entrée du département danse.

Les élèves arrivent en tenue de ville et se changent intégralement pour les cours. **Les tenues de danse se portent sans sous-vêtements.** Elles sont propres à chaque cours et en bon état. En cas d'utilisation de chaussettes, celles-ci ne sont pas les chaussettes portées le jour même à la ville, mais des chaussettes de sport blanches, propres et en bon état.

Les filles sont épilées (aisselles, jambes, maillot).

Les élèves atteints de mycose et verrues plantaires doivent être signalés aux professeurs et soignés immédiatement. Ils ne travailleront pas pieds nus, mais en chaussettes ou en chaussons. Les blessures possibles aux pieds doivent être désinfectées dès la fin des cours. Jeter les pansements, cotons, etc... dans les poubelles.

De nombreuses douches sont à la disposition des élèves. Nous recommandons leur usage régulier après les cours. La détente apportée par cette douche immédiatement après l'effort est importante pour une bonne récupération.

Avoir toujours une bouteille d'eau pour boire pendant les cours. Prévoir une tenue chaude à mettre pendant les périodes d'attente - répétition de variation, de spectacle, cours thématique, stage, etc. Attention ! Pas de flacons ou récipients en verre dans les vestiaires.

L'APEC
L'ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES du CONSERVATOIRE

L'Association des **Parents d'Élèves** du Conservatoire du Choletais représente les parents auprès des professeurs, de la Direction du Conservatoire et de l'Agglomération du Choletais au sein du Conseil d'Établissement ainsi qu'au cours d'entretiens et de réunions informelles. Son siège se situe dans l'Établissement.

L'APEC vous propose :

- l'organisation de spectacles, d'échanges et de déplacements,
- une assurance pour vos instruments,
- la vente de partitions et de méthodes d'occasion, tout au long de l'année,
- etc....

L'APEC vous accueille dans son espace dédié dans le hall du Conservatoire aux heures de permanence affichées en début d'année scolaire, vous pourrez également laisser vos messages et courriers dans la boîte aux lettres située au même endroit.

Pour tout renseignement s'adresser à : apeccholet49@gmail.com

[Sommaire](#)

ANNEXE : TENUES DES ÉLÈVES

Tenues des FILLES Danse							
Filles	Justaucorps/ collants		Chaussons/chaussures				
Classe	justaucorps	Collants pétales de rose	½ pointes toiles bi-semelles Chair	pointes	divers	Chaussures de caractère	Chaussures de Jazz
Initiation 1 et 2	Degas 9501 Turquoise	Type transition	Wear moi ou Merlet				
C1A1	Degas 9501 Menthol	Type transition	Wear moi ou Merlet			Prêt conservatoire	
C1A2	Degas 9501 Menthol	Type transition	Wear moi ou Merlet			Toiles bloch S326	
C1B1 & C1B2	Degas 9501 Menthol	Type transition	Wear moi ou Merlet	<i>Oui, voir professeur</i>		Toiles bloch S326 ou S325	
C2A1 & C2A2	Temps danse Miria Quetsche	Type transition	Wear moi ou Merlet	<i>Oui, voir professeur</i>	Embouts silicone	Toiles bloch S325	
C2B1 & C2B2	Temps danse Miria Quetsche	Collant type transition Pantalon noir Luna	Wear moi ou Merlet	<i>Oui, voir professeur</i>	Embouts silicone		Pédilles cappezzio
C3	Temps danse Miria Noir	Collant type transition Pantalon noir Luna	Wear moi ou Merlet	<i>Oui, voir professeur</i>	Embouts silicone		Pédilles cappezzio
Cursus Jazz	Temps danse Miro Quetsche	Pantalon noir Luna					Pédilles cappezzio

Tenues des garçons Danse							
Bonneterie				Chaussons/chaussures			
Classe	haut	Collants	Gaine matelassée marque	autre	½ pointes toiles grises	Chaussures de caractère	Chaussures de Jazz
Initiation 1 et 2	Tee shirt blanc	Leggings noir ou gris		Short noir	Wear moi ou Merlet		
C1A1	Degas 9756 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet	Toiles Sancha ferndinand	
C1A2	Degas 9756 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha, Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet	Toiles Sancha ferndinand	
C1B1 & C1B2	Degas 9756 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha, Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet	Toiles Sancha ferndinand	
C2A1 & C2A2	Degas 9756 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha, Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet	Toiles Sancha ferndinand	
C2B1 & C2B2	Degas 9756 ou 9755 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha, Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet		Pédilles cappezzio
C3	Degas 9756 blanc	Collants de scène gris	Cappezzio Sancha, Wear moi	Short noir	Wear moi ou Merlet		Pédilles cappezzio
Cursus de Jazz	Tee shirt blanc	Pantalon noir		Short noir	Chaussettes noires		Pédilles cappezzio